



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 2 avril 2025 – Délibération n°045

**Convocation envoyée,  
affichée et mise en ligne  
le : 20/03/2025**

\*\*\*\*\*  
**Nombre de membres :**

- En exercice : 28
  - Présents : 17
  - Pouvoirs : 3
  - Votants : 20
  - Absents : 11
- \*\*\*\*\*

**Résultats :**

- Pour : 20
  - Contre : 0
  - Abstention : 0
- \*\*\*\*\*

**Liste des délibérations  
affichée et mise en ligne  
le : 07/04/2025**

**Objet : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
POUR LA REQUALIFICATION DES RUES DU GRAND  
FAUBOURG ET DU BARRY**

L'an deux mil vingt cinq et le deux avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

**Président de séance :** Monsieur Edmond Gros

**Secrétaire de séance :** Madame Françoise CAPUS

**Présents :** ANGLADE Clémence – BOUDIAS DECROIX Nathalie – Thierry BOURREL – BRUNET Mélanie – BURGUIERE Philippe – CAPUS Françoise – CAZES CORBOZ Maryse – CONSTANS Mathieu – DE LESCURE Jérôme – DUTRIEUX Patrick – JARROUSSE Caroline – GROS Edmond – LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé – MAJOREL Aurélien – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

**Absents :** BORIE Nina – CARNAC André (pouvoir à CAPUS Françoise) – CARON Annick – FABRE Emilie – FOS Mariana – LABRO Isabelle – LAYRAL Rémi  
- MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) – MURET Yvain – RAGOT Annie – ROZIERE Régine (pouvoir à ANGLADE Clémence).

### EXPOSÉ DES MOTIFS

**Monsieur le Maire** expose que l'accès principal à la cité médiévale et au château emprunté par la majorité des touristes, s'effectue en traversant les faubourgs médiévaux et notamment les rues du Grand Faubourg et du Barry. Ces dernières années ces rues ont fait l'objet d'un programme de travaux de réfection des réseaux.

Le traitement de surface reste à faire pour transformer le quartier en un espace plus accueillant et fonctionnel, offrir une première impression positive aux visiteurs et améliorer la qualité de vie des résidents.

Le plan de financement de l'opération proposé est le suivant :

<b><u>PLAN DE FINANCEMENT : requalification des rues du Grand faubourg et Du Barry</u></b>				
Postes de dépenses	Montants	Cofinanceurs		Montants
Maitrise d'œuvre	16 395,42 €	Etat - DSIL	30%	255 655,52 €
Etude géotechnique	4 530,00 €	Conseil Départemental	12%	100 000,00 €
Travaux		Conseil Régional	12%	100 000,00 €
- Lot 1 VRD	819 771,05 €	Autofinancement	46%	396 529,55 €
- Lot 2 Espaces verts	11 488,60 €			
<b>COUT TOTAL HT DE L'OPERATION</b>	<b>852 185,07 €</b>			<b>852 185,07 €</b>

Après avoir entendu l'exposé,

## **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

**Vu** le plan de financement du projet proposé ;

**Considérant** la nécessité de procéder à une requalification des rues du Grand Faubourg et Du Barry ;

## **DECIDENT**

**ARTICLE 1 : D'APPROUVER** le plan de financement ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des institutions citées.

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** Monsieur le maire à effectuer toute démarche nécessaire à l'instruction des dossiers de demande de subvention ;

**ARTICLE 4 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Edmond GROS

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture



Accusé de réception en préfecture  
012-200055424-20250402-20250402\_045-DE  
Reçu le 04/04/2025